



**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 14 SEPTEMBRE 2018**

**Public : 0 personne**

L'an deux mil dix-huit, le 14 septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de Crouy sur Cosson, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Claudette SORIN, Maire.

**Date de convocation : 4 septembre 2018**

**Présents :** Mme Claudette SORIN, M. Michel MAURICE, M. Philippe GRANADOS, M. Luc MARCHAND, Mme Aurore BOIDRON, Mme Sandrine MAURICE, M. Yann PERTHUIS, M. Arnaud CLEMENT, M. Jean-Jacques ABADIE.

**Absents excusés :** M. Davis BORNET qui donne procuration à Mme Claudette SORIN, Mme Christine DARDEAU, M. Patrick JULIEN.

**Absents :** M. Didier ROUILLARD, M. Benoît OLLIVIER.

Secrétaire de séance : M. Philippe GRANADOS

**Approbation du procès-verbal du 28 juin 2018**

Il est approuvé à l'unanimité.

Avant l'ouverture de la séance Madame le Maire demande l'autorisation d'ajouter les sujets suivants :

- Droit de préemption urbain
- Demandes de subvention enfouissement Chemin du Gué

***DELIBERATIONS :***

**Modification du budget primitif :**

Le Conseil Municipal sur proposition du Maire, considérant que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2018 sont insuffisants, décide de modifier l'inscription comme suit :

022	Dépenses imprévues	- 13 557 €
001	Résultat reporté	+ 12 750 €
023	Virement à la section investissement	+ 13 557 €
021	Virement de la section de fonctionnement	+ 13 557 €

Le Conseil Municipal approuve la décision modificative ci-dessus.

## **Objet : Convention de mise à disposition des services techniques de la commune**

Madame le Maire explique que la convention signée en 2007 avec la Communauté de Communes du Grand Chambord n'est plus adaptée.

Il est donc nécessaire de procéder à la signature d'une nouvelle convention de mise à disposition des services techniques reprenant les champs de compétence assainissement, voirie d'intérêt communautaire et entretien courant des bâtiments communautaires.

Cette convention permettra à la commune d'être remboursée du temps de travail passé par les employés des services techniques sur la partie « communautaire ».

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré**, à l'unanimité des membres présents, autorise Madame le Maire à signer cette convention avec la Communauté de Communes du Grand Chambord.

## **Demande de subvention pour l'enfouissement des réseaux Chemin du Gué**

Madame le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de demander la Dotation de Solidarité Rurale pour permettre l'enfouissement de la ligne téléphonique Chemin du Gué.

Les travaux d'enfouissement de la ligne électrique étant imposés à la commune par le SIDELC.

L'enfouissement de la ligne électrique est à la charge du SIDELC.

L'enfouissement de la ligne téléphonique est à la charge de la commune ainsi que les réverbères.

Le total pour la commune serait de :

- Ligne téléphonique 10 906.56 € (facultatif)
- Réverbères 6 218.40 € (obligatoire)

L'ensemble du conseil municipal ne souhaite pas effectuer les travaux d'enfouissement de la ligne téléphonique, jugeant qu'il est préférable de réserver les subventions pour les travaux d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite de l'école.

## ***DECISION DU MAIRE :***

### **Droit de Peemption Urbain – Renonciation à l'exercice du droit de préemption**

Madame le Maire ne préempte pas pour le dossier suivant :

- demande de déclaration d'intention d'aliéner transmise le 10 septembre 2018 par la SELARL Perchet et Associés Notaires à Saint-Dyé sur Loire pour la parcelle appartenant à M. et Mme MILLARD Jacques cadastrée section C 726 sise 37, Route de Muïdes.

## ***QUESTIONS DIVERSES :***

Madame le Maire informe :

- Des remerciements du CDSAË pour le prêt de matériel pour la fête de l'IME.
- Des remerciements de l'UCPS pour la randonnée « Artistes dans l'Herbe » du 29 juillet.
- Que la rentrée des classes s'est très bien passée.

- Que les cours de yoga ont commencé.
- Qu'un atelier numérique a eu lieu ce vendredi avec la poste. 8 personnes y ont participé.
- Qu'une réunion d'information « sénior » aura lieu à la Ferté Saint-Cyr avec la gendarmerie le 20 septembre prochain.

### **14 juillet**

157 inscriptions pour le repas.

Madame le Maire remercie tous les bénévoles et plus particulièrement Aurore, Luc et Yann pour les fournitures apportées.

Monsieur ABADIE ne trouve pas normal que rien ne soit organisé au sein de la Communauté de Communes du Grand Chambord pour lutter contre les frelons asiatiques.

En effet, les habitants confrontés à ces insectes sont contraints de faire venir des entreprises qui pratiquent des prix souvent trop élevés. Résultat rien n'est fait et les insectes ne sont pas détruits et continuent de se propager.

Cela se fait dans d'autres communauté de communes.

Il va rédiger un courrier au Président du Grand Chambord en ce sens.

Monsieur PERTHUIS signale que Rue du Stade un camion mal stationné gêne au niveau de la visibilité.

*La gendarmerie a été avertie. Les gendarmes se sont déplacés.*

Monsieur CLEMENT signale qu'il serait bon de rappeler aux habitants qu'en période de sécheresse il est interdit d'allumer du feu pour brûler les déchets verts.

A priori cela n'est pas une évidence pour tout le monde.

Monsieur MAURICE signale que le pignon de l'école a été refait, et que la cheminée de la salle communale a été protégée pour éviter des infiltrations.

La séance est levée à 21 h 30

Le secrétaire de séance  
M. Philippe GRANADOS

Le Maire  
Mme Claudette SORIN